

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE HAVRE - 7606 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/01/2026 - B2026/000329 - 1965 B 00039 - 302 557 830 - TRANSPORTS DUBOC

**TRANSPORTS DUBOC**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 150.000 euros  
Siège social : 8, Avenue Marcel Le Mignot  
76700 GONFREVILLE-L'ORCHER  
302.557.830 RCS LE HAVRE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES  
ECONOMIQUES - LE HAVRE  
Acte déposé le 23 JAN. 2026



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUN 2025

### AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

#### DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

##### AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 774.587 euros intégralement au compte « Autres Réserves », puis de prélever sur ce même compte de réserve un dividende global de 1.000.000 euros.

##### REPARTITION APRES AFFECTATION

L'assemblée générale constate que cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 2.172.923 euros et celui des réserves à 1.890.179 euros.

##### MONTANT - MISE EN PAIEMENT - REGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende unitaire est donc de MILLE (1.000) euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale prend également acte que les dividendes perçus par les sociétés détenant au moins 5% du capital de la société distributrice bénéficient, à condition que les titres soient conservés pendant au moins deux ans, d'une exonération d'impôt, sous réserve de l'imposition d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 5 % du produit total des participations, crédits d'impôt étrangers compris. Pour les produits de participation versés entre des sociétés d'un même groupe d'intégration fiscale, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1 %.

**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 Décembre 2023	1.000.000 €	---	---
31 Décembre 2022	1.000.000 €	---	---
31 Décembre 2021	400.000 €	---	---

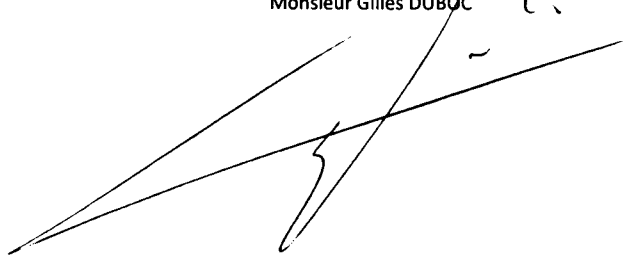
Cette résolution, mise aux voix, est Opposée à l'unanimité

Voix contre : .....

Abstentions : .....

Voix pour : .....

Pour copie certifiée conforme  
La Présidence  
La Société GD PARTICIPATIONS, représentée par  
Monsieur Gilles DUBOC



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TRANSPORTS DUBOC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		8 avenue Marcel Le Mignot 76700 GONFREVILLE L'ORCHER		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		3 0 2 5 5 7 8 3 0 0 0 0 3 1		Néant		<input type="checkbox"/>		
				Exercice N clos le.		31/12/2024		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 768	AG	19 768		
		Fonds commercial (1)	AH	1 000	AI		1 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	222 560	AQ	222 560		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	328 880	AS	286 842	42 037	
		Autres immobilisations corporelles	AT	19 372 747	AU	9 702 145	9 670 601	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	57 052	BI		57 052	
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	20 002 008	BK	10 231 315	9 770 692	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	30 000	BW		30 000	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 244 515	BY	5 788	2 238 727	
		Autres créances (3)	BZ	634 096	CA		634 096	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 367 754	CE		1 367 754	
		Disponibilités	CF	1 204 925	CG		1 204 925	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	254 150	CI		254 150		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	5 735 442	CK	5 788	5 729 654		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	25 737 451	IA	10 237 103	15 500 347		
Renvois : (1) Dont droit au bail :	1 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TRANSPORTS DUBOC		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000 )	DA	150 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB	22 331		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>BI</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	2 100 592		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	774 587		
	Subventions d'investissement	DJ	110 411		
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 172 922		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	98 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	98 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 547 432		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	8 016		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 617 872		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 041 321		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	14 782		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	12 229 424		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	15 500 347		
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 074 717		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	363			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : SAS TRANSPORTS DUBOC						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	6 344 308	FH	11 824 883	FI	18 169 191	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 344 308	FK	11 824 883	FL	18 169 191	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	34 326	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	130 188	
	Autres produits (1) (11)					FQ	187 416	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	18 521 123
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 740 189	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	289 519	
	Salaires et traitements*					FY	5 375 342	
	Charges sociales (10)					FZ	979 178	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	2 222 731
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	98 000	
Autres charges (12)					GE	2 823		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	17 707 783	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	813 339	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	50 667	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	50 667	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	145 989	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	145 989	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 95 321)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	718 017	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>SAS TRANSPORTS DUBOC</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 874	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	78 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	92 675	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	528	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	474	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 002	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	91 672	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 636	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	33 467	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	18 664 466	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	17 889 878	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	774 587	
<b>RENVIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	237 048
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	14 550	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	23 263	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		<b>HS</b>		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<b>Exercice N</b>			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

 **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS TRANSPORTS DUBOC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 15 500 347 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 774 587 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le dernier règlement complémentaire des Normes Comptables à la date de l'établissement des dits comptes annuels date du 4 novembre 2022 sous le n°2022-6.

La société comptabilise en exploitation le résultat de la cession de véhicules à moteurs (tracteurs) dans la mesure où elle considère qu'il s'agit de son activité courante.

Les cessions d'immobilisations autres que celles citées ci-dessus ainsi que les remboursements d'assurance sur sinistre restent comptabilisés en exceptionnel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

**Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Agencements des constructions : 8 à 10 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- \* Matériel de transport :

A compter de l'exercice 2020, l'amortissement des tracteurs se fait sur une durée de 6-7 ans (5 ans auparavant) en mode linéaire du fait de l'évolution technologique permettant une utilisation plus longue.

- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 2,25 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table TH00-02 et TF00-02


**Notes sur le bilan**
**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 000			1 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 768			19 768
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20 768</b>			<b>20 768</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	222 560			222 560
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	324 473	4 607	200	328 880
- Installations générales, agencements aménagement divers	3 308 256	55 229		3 363 485
- Matériel de transport	15 124 435	898 000	93 000	15 929 435
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	79 965	8 624	8 762	79 828
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	24 824		24 824	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>19 084 514</b>	<b>966 460</b>	<b>126 786</b>	<b>19 924 188</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 443	43 610		57 053
<b>Immobilisations financières</b>	<b>13 443</b>	<b>43 610</b>		<b>57 053</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>19 118 725</b>	<b>1 010 070</b>	<b>126 786</b>	<b>20 002 009</b>


**Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		966 460	43 610	1 010 070
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>966 460</b>	<b>43 610</b>	<b>1 010 070</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		24 824		24 824
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		101 962		101 962
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>126 786</b>		<b>126 786</b>

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 768			19 768
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>19 768</b>			<b>19 768</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	222 560			222 560
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	263 128	23 914	200	286 842
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 138 362	310 148		1 448 510
- Matériel de transport	6 420 983	1 867 958	93 000	8 195 940
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 271	20 711	8 287	57 695
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 090 304</b>	<b>2 222 731</b>	<b>101 487</b>	<b>10 211 548</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 110 072</b>	<b>2 222 731</b>	<b>101 487</b>	<b>10 231 316</b>


**Notes sur le bilan**

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		2 222 731	2 222 731
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>		<b>2 222 731</b>	<b>2 222 731</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		101 487	101 487
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>101 487</b>	<b>101 487</b>

**Actif circulant**

**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 189 815 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	57 053		57 053
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 244 515	2 244 515	
Capital souscrit - appelé, non versé	634 096	634 096	
Charges constatées d'avance	254 151	254 151	
<b>Total</b>	<b>3 189 815</b>	<b>3 132 762</b>	<b>57 053</b>

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

**Notes sur le bilan****Produits à recevoir**

	<b>Montant</b>
Clients - factures à établir	3 533
Fournisseurs avoir à recevoir	159 518
Charges sociales pdts à recevoir	13 102
Etat produits à recevoir	26 046
Divers produits à recevoir	1 716
Interets courus à recevoir	1 843
<b>Total</b>	<b>205 758</b>

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

**Provisions****Tableau des provisions**

	<b>Provisions au début de l'exercice</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises utilisées de l'exercice</b>	<b>Reprises non utilisée de l'exercice</b>	<b>Provisions à la fin de l'exercice</b>
Litiges	106 925	98 000	106 925		98 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>106 925</b>	<b>98 000</b>	<b>106 925</b>		<b>98 000</b>

**Répartition des dotations et des  
reprises de l'exercice :**

Exploitation	98 000	106 925
Financières		
Exceptionnelles		


**Notes sur le bilan**

	<b>Provisions au début de l'exercic</b>	<b>Dotations de l'exercic</b>	<b>Reprises utilisées de l'exercic</b>	<b>Reprises non utilisée de l'exercic</b>	<b>Provisions à la fin de l'exercic</b>
Litiges	106 925	98 000	106 925		98 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>106 925</b>	<b>98 000</b>	<b>106 925</b>		<b>98 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		98 000	106 925		
Financières					
Exceptionnelles					

**Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 229 425 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	<b>Montant brut</b>	<b>Echéances à moins d'un a</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>	<b>Echéances à plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	364	364		
- à plus de 1 an à l'origine	9 547 068	2 392 361	6 660 559	494 149
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	8 017	8 017		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 617 873	1 617 873		
Dettes fiscales et sociales	1 041 321	1 041 321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 782	14 782		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>12 229 425</b>	<b>5 074 717</b>	<b>6 660 559</b>	<b>494 149</b>

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 950 000

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice 2 357 855

(\*\*) Dont envers les associés

**Notes sur le bilan****Charges à payer**

	<b>Montant</b>
Fournisseurs fact. non parvenues	404 092
Banque - intérêts courus à payer	364
Interets courus	8 017
Dettes prov. pour congés	82 140
Pers.dettes prov.particip	1 636
Pers.-autres char.a payer	165 857
Charg.soc./congés a payer	28 749
Autr.charg.sociales a pay	63 052
Etat - charges a payer	32 936
Taxe apprentissage	3 938
Formation prof. continue	2 003
Effort construction	19 692
Clients - rrr à accorder	1 363
Divers charges à payer	13 419
<b>Total</b>	<b>827 257</b>

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>
Charges constatées d'ava.	254 151		
<b>Total</b>	<b>254 151</b>		

**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2024
Prestations transport-Stockage-Manutention	18 115 367
Ventes diverses	1 715
Prestations annexes	52 110
<b>TOTAL</b>	<b>18 169 192</b>

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 9 700 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

## Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 875	896
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 801	149 949
Reprises sur provisions et transferts de charge		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>92 675</b>	<b>150 845</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	528	1 915
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	475	85 450
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 003</b>	<b>87 365</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>91 673</b>	<b>63 480</b>

 **Notes sur le compte de résultat**

Opérations de l'exercice

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Pénalités, amendes fiscales et pénales	124	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	404	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	475	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 875
Produits des cessions d'éléments d'actif		52 000
Subventions d'investissement virées au résultat		26 801
<b>TOTAL</b>	<b>1 003</b>	<b>92 675</b>

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 126 personnes dont 3,78 apprentis et 3,86 handicapés.

	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition</b>
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	8	
Ouvriers	111	
<b>Total</b>	<b>126</b>	

**Compte Personnel de Formation**

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

**Engagements financiers****Engagements donnés**

 **Autres informations****Montant en  
euros**

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

733 643

Engagements de crédit-bail immobilier

*Nantissement du FDC*

1 270 000

Autres engagements donnés

1 270 000

**Total****2 003 643**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

**Crédit-Bail**

 **Autres informations**

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				<b>1 425 396</b>	<b>1 425 396</b>
Cumul exercices antérieurs				181 237	181 237
Dotations de l'exercice				192 543	192 543
<b>Amortissements</b>				<b>373 781</b>	<b>373 781</b>
Cumul exercices antérieurs				536 870	536 870
Exercice				237 048	237 048
<b>Redevances payées</b>				<b>773 918</b>	<b>773 918</b>
A un an au plus				226 468	226 468
A plus d'un an et cinq ans au plus				437 958	437 958
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>				<b>664 426</b>	<b>664 426</b>
A un an au plus				56 117	56 117
A plus d'un an et cinq ans au plus				13 100	13 100
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>				<b>69 217</b>	<b>69 217</b>
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>				<b>237 048</b>	<b>237 048</b>

**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 182 887 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

**CÆLIS**

AUDIT  
F.B.A.

## **SAS TRANSPORTS DUBOC**

EXERCICE 2024

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels**

F.B.A. CÆLIS Audit  
SAS de commissariat aux comptes  
Inscrite près la cour d'appel de Paris

[caelis@caelis.fr](mailto:caelis@caelis.fr)  
1, rue faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

SAS TRANSPORTS DUBOC  
Société par Actions Simplifiée au capital de 150 000 Euros  
Siège social : 8 Avenue Marcel LE MIGNOT  
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

æ

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

**EXERCICE 2024**

(Couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024)

**FBA CAELIS AUDIT**  
Membre de la Compagnie  
régionale de Paris

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

A l'assemblée des associés,

### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Duboc relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II - Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - Justifications des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

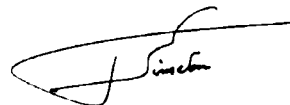
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 juin 2025

Le commissaire aux comptes

**FBA CAELIS AUDIT**  
Membre de la Compagnie  
régionale de Paris



FREDERIC SIMEON

**Bilan actif**

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	19 768	19 768		
Fonds commercial (1)	1 000		1 000	1 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	222 560	222 560		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	328 880	286 842	42 038	61 345
Autres immobilisations corporelles	19 372 747	9 702 145	9 670 602	10 908 040
Immobilisations corporelles en cours				24 824
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	57 053		57 053	13 443
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>20 002 009</b>	<b>10 231 316</b>	<b>9 770 693</b>	<b>11 008 653</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>30 000</b>		<b>30 000</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	2 244 515	5 788	2 238 727	1 467 538
Autres créances	634 096		634 096	1 366 745
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 367 755		1 367 755	1 017 185
Disponibilités	1 204 926		1 204 926	1 904 444
Charges constatées d'avance (3)	254 151		254 151	364 229
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 735 443</b>	<b>5 788</b>	<b>5 729 655</b>	<b>6 120 141</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 737 451</b>	<b>10 237 104</b>	<b>15 500 347</b>	<b>17 128 793</b>
(1) Dont droit au bail			1 000	1 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**Bilan passif**

	31/12/2024	31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 331	22 331
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 100 592	2 293 745
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>774 587</b>	<b>806 847</b>
Subventions d'investissement	110 412	137 212
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 172 923</b>	<b>3 425 136</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	98 000	106 925
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>98 000</b>	<b>106 925</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 547 432	10 955 418
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 017	309 933
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 617 873	1 183 106
Dettes fiscales et sociales	1 041 321	1 055 525
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 782	92 750
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>12 229 425</b>	<b>13 596 732</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 500 347</b>	<b>17 128 793</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	7 154 708	8 591 531
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 074 717	5 005 201
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	364	495
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


**Compte de résultat**

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2024	31/12/2023
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	6 344 308	11 824 883	18 169 192	16 973 846
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>6 344 308</b>	<b>11 824 883</b>	<b>18 169 192</b>	<b>16 973 846</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			34 327	102 749
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			130 188	15 375
Autres produits			187 417	728 403
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>18 521 123</b>	<b>17 820 372</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			8 740 189	8 555 326
Impôts, taxes et versements assimilés			289 520	264 878
Salaires et traitements			5 375 342	4 843 578
Charges sociales			979 178	932 826
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 222 731	2 322 709
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			98 000	106 925
Autres charges			2 824	2 185
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>17 707 784</b>	<b>17 028 426</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>813 339</b>	<b>791 946</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			50 668	18 930
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>50 668</b>	<b>18 930</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			145 989	112 539
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>145 989</b>	<b>112 539</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-95 322</b>	<b>-93 609</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>718 018</b>	<b>698 337</b>

**Compte de résultat (suite)**

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	13 875	896
Sur opérations en capital	78 801	149 949
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>92 675</b>	<b>150 845</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	528	1 915
Sur opérations en capital	475	85 450
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 003</b>	<b>87 365</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>91 673</b>	<b>63 480</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 636	
Impôts sur les bénéfices (X)	33 467	-45 030
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>18 664 466</b>	<b>17 990 147</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>17 889 879</b>	<b>17 183 300</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>774 587</b>	<b>806 847</b>
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	237 048	446 027
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRANSPORTS DUBOC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 15 500 347 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 774 587 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le dernier règlement complémentaire des Normes Comptables à la date de l'établissement des dits comptes annuels date du 4 novembre 2022 sous le n°2022-6.

La société comptabilise en exploitation le résultat de la cession de véhicules à moteurs (tracteurs) dans la mesure où elle considère qu'il s'agit de son activité courante.

Les cessions d'immobilisations autres que celles citées ci-dessus ainsi que les remboursements d'assurance sur sinistre restent comptabilisés en exceptionnel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Agencements des constructions : 8 à 10 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- \* Matériel de transport :

A compter de l'exercice 2020, l'amortissement des tracteurs se fait sur une durée de 6-7 ans (5 ans auparavant) en mode linéaire du fait de l'évolution technologique permettant une utilisation plus longue.

- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 2,25 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table TH00-02 et TF00-02


**Notes sur le bilan**
**Actif Immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 000			1 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 768			19 768
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20 768</b>			<b>20 768</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	222 560			222 560
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	324 473	4 607	200	328 880
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 308 256	55 229		3 363 485
- Matériel de transport	15 124 435	898 000	93 000	15 929 435
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	79 965	8 624	8 762	79 828
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	24 824		24 824	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>19 084 514</b>	<b>966 460</b>	<b>126 786</b>	<b>19 924 188</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 443	43 610		57 053
<b>Immobilisations financières</b>	<b>13 443</b>	<b>43 610</b>		<b>57 053</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>19 118 725</b>	<b>1 010 070</b>	<b>126 786</b>	<b>20 002 009</b>


**Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		966 460	43 610	1 010 070
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>966 460</b>	<b>43 610</b>	<b>1 010 070</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		24 824		24 824
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		101 962		101 962
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>126 786</b>		<b>126 786</b>

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 768			19 768
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>19 768</b>			<b>19 768</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	222 560			222 560
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	263 128	23 914	200	286 842
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 138 362	310 148		1 448 510
- Matériel de transport	6 420 983	1 867 958	93 000	8 195 940
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 271	20 711	8 287	57 695
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 090 304</b>	<b>2 222 731</b>	<b>101 487</b>	<b>10 211 548</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 110 072</b>	<b>2 222 731</b>	<b>101 487</b>	<b>10 231 316</b>


**Notes sur le bilan**

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		2 222 731	2 222 731
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>		<b>2 222 731</b>	<b>2 222 731</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		101 487	101 487
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>101 487</b>	<b>101 487</b>

**Actif circulant**

Etat des créances
-------------------

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 189 815 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	57 053		57 053
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 244 515	2 244 515	
Autres	634 096	634 096	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	254 151	254 151	
<b>Total</b>	<b>3 189 815</b>	<b>3 132 762</b>	<b>57 053</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

**Notes sur le bilan****Produits à recevoir**

	<b>Montant</b>
Clients - factures à établir	3 533
Fournisseurs avoir à recevoir	159 518
Charges sociales pdts à recevoir	13 102
Etat produits à recevoir	26 046
Divers produits à recevoir	1 716
Interets courus à recevoir	1 843
<b>Total</b>	<b>205 758</b>

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

**Provisions****Tableau des provisions**

	<b>Provisions au début de l'exercice</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises utilisées de l'exercice</b>	<b>Reprises non utilisée de l'exercice</b>	<b>Provisions à la fin de l'exercice</b>
Litiges	106 925	98 000	106 925		98 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>106 925</b>	<b>98 000</b>	<b>106 925</b>		<b>98 000</b>

**Répartition des dotations et des  
reprises de l'exercice :**

Exploitation	98 000	106 925
Financières		
Exceptionnelles		

 **Notes sur le bilan**

	<b>Provisions au début de l'exercic</b>	<b>Dotations de l'exercic</b>	<b>Reprises utilisées de l'exercic</b>	<b>Reprises non utilisée de l'exercic</b>	<b>Provisions à la fin de l'exercic</b>
Litiges	106 925	98 000	106 925		98 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>106 925</b>	<b>98 000</b>	<b>106 925</b>		<b>98 000</b>

**Répartition des dotations et des  
reprises de l'exercice :**

Exploitation	98 000	106 925
Financières		
Exceptionnelles		

**Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 229 425 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	364	364		
- à plus de 1 an à l'origine	9 547 068	2 392 361	6 660 559	494 149
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	8 017	8 017		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 617 873	1 617 873		
Dettes fiscales et sociales	1 041 321	1 041 321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 782	14 782		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>12 229 425</b>	<b>5 074 717</b>	<b>6 660 559</b>	<b>494 149</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	950 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 357 855			
(**) Dont envers les associés				

**Notes sur le bilan****Charges à payer**

	<b>Montant</b>
Fournisseurs fact. non parvenues	404 092
Banque - intérêts courus à payer	364
Interets courus	8 017
Dettes prov. pour congés	82 140
Pers.dettes prov.particip	1 636
Pers.-autres char.a payer	165 857
Charg.soc./congés a payer	28 749
Autr.charg.sociales a pay	63 052
Etat - charges a payer	32 936
Taxe apprentissage	3 938
Formation prof. continue	2 003
Effort construction	19 692
Clients - rrr à accorder	1 363
Divers charges à payer	13 419
<b>Total</b>	<b>827 257</b>

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>
Charges constatées d'ava.	254 151		
<b>Total</b>	<b>254 151</b>		

**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2024
Prestations transport-Stockage-Manutention	18 115 367
Ventes diverses	1 715
Prestations annexes	52 110
<b>TOTAL</b>	<b>18 169 192</b>

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 9 700 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

## Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 875	896
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 801	149 949
Reprises sur provisions et transferts de charge		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>92 675</b>	<b>150 845</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	528	1 915
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	475	85 450
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 003</b>	<b>87 365</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>91 673</b>	<b>63 480</b>

 **Notes sur le compte de résultat**

Opérations de l'exercice

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Pénalités, amendes fiscales et pénales	124	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	404	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	475	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 875
Produits des cessions d'éléments d'actif		52 000
Subventions d'investissement virées au résultat		26 801
<b>TOTAL</b>	<b>1 003</b>	<b>92 675</b>

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 126 personnes dont 3,78 apprentis et 3,86 handicapés.

	<b>Personnel salaré</b>	<b>Personnel mis à disposition</b>
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	8	
Ouvriers	111	
<b>Total</b>	<b>126</b>	

**Compte Personnel de Formation**

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

**Engagements financiers** **Engagements donnés**

 **Autres informations****Montant en  
euros**

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

733 643

Engagements de crédit-bail immobilier

*Nantissement du FDC*

1 270 000

Autres engagements donnés

1 270 000

**Total****2 003 643**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

**Crédit-Bail**

 **Autres informations**

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				<b>1 425 396</b>	<b>1 425 396</b>
Cumul exercices antérieurs				181 237	181 237
Dotations de l'exercice				192 543	192 543
<b>Amortissements</b>				<b>373 781</b>	<b>373 781</b>
Cumul exercices antérieurs				536 870	536 870
Exercice				237 048	237 048
<b>Redevances payées</b>				<b>773 918</b>	<b>773 918</b>
A un an au plus				226 468	226 468
A plus d'un an et cinq ans au plus				437 958	437 958
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>				<b>664 426</b>	<b>664 426</b>
A un an au plus				56 117	56 117
A plus d'un an et cinq ans au plus				13 100	13 100
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>				<b>69 217</b>	<b>69 217</b>
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>				<b>237 048</b>	<b>237 048</b>

**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 182 887 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.